

Après plusieurs années de présence...
Assurez-vous au service RH que vos bénéficiaires
Capital Décès correspondent bien à
votre volonté d'aujourd'hui

BILAN DE SANTÉ 2009

Le 6 juillet 2010, les partenaires sociaux ont assisté à la présentation des Bilans de Prévoyance faite par les gestionnaires de l'Union Nationale de Prévoyance de la Mutualité Française (UNPMF) et de l'Institution de Prévoyance des Entreprises de Construction Aéronautique (IPECA).

FRAIS DE SANTÉ CADRES (4208 actifs, 3128 conjoints, 5249 enfants).

Contrat couvrant les dépenses maladie, hospitalisation, dentaire, optique, etc.

▶ Produits : + 6 305 779€	▶ Charges : - 6 476 801 €	▶ Résultat = - 171 022 €
---------------------------	---------------------------	--------------------------

FRAIS DE SANTÉ NON CADRES (3960 actifs, 2734 conjoints, 3560 enfants)

Contrat couvrant les dépenses maladie, hospitalisation, dentaire, optique, etc.

▶ Produits : + 5 728 465 €	▶ Charges : - 5 409 616 €	▶ Résultat = + 318 849 €
----------------------------	---------------------------	--------------------------

GROS RISQUES NON CADRES

Contrat couvrant les risques décès, invalidité, incapacité.

▶ Produits : + 4 851 570 €	▶ Charges : - 4 729 722 €	▶ Résultat = + 121 848 €
----------------------------	---------------------------	--------------------------

A noter : 7 décès en 2009 (8 en 2008, 14 en 2007, 15 en 2006 et 21 en 2005).

GROS RISQUES CADRES

Contrat couvrant les risques décès, invalidité, incapacité.

▶ Produits : + 7 671 483 €	▶ Charges : - 6 793 982 €	▶ Résultat = + 877 500 €
----------------------------	---------------------------	--------------------------

A noter : 2 décès en 2009 (8 en 2008, 6 en 2007, 7 en 2006 et 10 en 2005).

Commentaires CFDT...

FRAIS DE SANTE CADRES : Le déficit enregistré est lié à plusieurs facteurs :

1. L'évolution de la CMU (Couverture Maladie Universelle) de 2,5% à 5,9% (à laquelle s'ajoute 0,77% de taxe pour le vaccin "H1N1" sur le 4^{ème} trimestre 2009).
2. Une baisse du volume des cotisations encaissées (moins 3,31% par rapport à 2008).
3. Une augmentation des prestations payées entre 2008 et 2009 (+3,27%).

Avec un solde positif cumulé (depuis 2005) de + 1 657 364 €, ce contrat n'est pas en danger. Nous verrons comment les résultats 2010 et suivants se comportent et quels seront les impacts de différentes mesures gouvernementales (Augmentation des consultations généralistes qui passent de 22 à 23 €, augmentation du forfait journalier de 16 à 18 €, déremboursement d'une liste de 110 médicaments, diminution du tarif de convention de certaines spécialités (radiologie, biologie, etc)...

FRAIS DE SANTE NON-CADRES : L'excédent dégagé par le contrat (+ 318 849 €) permet de ne pas augmenter la cotisation au 1^{er} juillet 2010. Donc, les cotisations (Salariés, CE et Direction) resteront au même niveau jusqu'en juillet 2011. Comme l'IPECA, la mutualité évoque l'impact possible des mesures gouvernementales sur le contrat.

Concernant le régime d'accueil (composé essentiellement de retraités), un excédent de 489 565 € (cumulé depuis 2002) permet de ne pas augmenter la cotisation. Celle-ci va même baisser légèrement avec un taux d'appel fixé à 95%. En clair, une cotisation théorique de 100 € sera appelée à 95 €.

GROS RISQUES CADRES ET NON CADRES (décès, incapacité, invalidité) :

Malgré un taux d'appel fixé à 85% depuis le premier avril 2009 (et ce jusqu'au 31 décembre 2010), et malgré un non prélèvement de cotisation en novembre et décembre 2009, les résultats des contrats sont excellents.

Cette situation va permettre aux partenaires sociaux, (tout en préservant les équilibres financiers) d'ouvrir une nouvelle négociation pour apporter quelques améliorations. Ainsi, nous pourrions harmoniser la partie incapacité/invalidité et surtout, la CFDT demande que le montant du Capital Décès soit porté de 310 à 330%.